

01 DROITS DE PLACE		TARIFS 2010	
		UNITE	EUROS
A - MARCHE HEBDOMADAIRE	Abonnés (le mètre linéaire)	ml / jour	0,70
	Non abonnés (le mètre linéaire)	ml / jour	0,80
	Petits marchands (jusqu'à 2 m)	jour	1,65
	<u>1) Alimentation électrique :</u>		
	~ installations frigorifiques	marché	2,95
	~ éclairages	marché	1,00
<u>2) Vente en camion (poids lourds) jour de marché : outillage, vente soldeurs</u>		forfait/jour	82,05
B - HORS MARCHE	Voitures publicitaires et exposit. de voitures	jour	5,90
	Exposition commerciale permanente de véhicules	mois	17,34
		année	184,84
C - COMMERCANTS SEDENTAIRES	Déballage pour commerce sur domaine public le m2	m ² / jour	0,55
	~ devant magasin	m ² / mois	8,10
	~ devant magasin	m ² / année	57,80
	Chevalet mobile (pannonceau publicitaire destiné à signaler un commerce) :	m ² / mois	14,20
		m ² / trimestre	35,80
	m ² / année	107,10	
D - BRADERIES ET MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES	Droits d'inscription	boutique	21,70
	Droits de place (Toussaint, vente de sapins Noël ...)	ml / jour	2,70
E - FORAINS	Cirques, chapiteaux :		
	~ moins de 600 m ²	jour	76,60
	~ grands cirques de 600 à 1100 m ²	jour	164,13
	~ Supérieur à 1100 m ²	Forfait / J	328,27
	"Petits spectacles" : théâtres ambulants ou métiers similaires	jour	38,34
	Nettoyage : voir tarif horaire		
	Fêtes foraines :		
	~ manèges et metiers de moins de 100 m ²		
	le vendredi, samedi, dimanche et jours fériés	m ² / jour	0,34
	les autres jours de la semaine	m ² / jour	0,23
~ manèges et metiers à partir de 100 m ²			
le vendredi, samedi, dimanche et jours fériés	m ² / jour	0,27	
les autres jours de la semaine	m ² / jour	0,16	
~ caravanes ou voitures d'habitation	véhicule / J	1,75	
F - AUTRES	Occupation permanente de l'espace public avec aménagement spécifique pour l'établissement d'une terrasse (après autorisation obligatoire préalable)		
	~ couverte	m ² / an	39,00
	~ plein air	m ² / an	19,37
	Terrasses de café : zone piétonne, quais et 4 pompes	m ² /mois	2,36
	Terrasses de café : autres secteurs	m ² /mois	2,13
	Terrasses de café en dehors des mois de juin, juillet et août	Gratuit	
	Distributeur automatique sur domaine public	année	35,68
	Occupation du DP par l'hôpital pour le laboratoire d'analyse et par les taxis professionnels.	année	140,17
Occupation du domaine public par les banques : place de stationnement pour les transporteurs de fonds	année	390,00	

G - STATIONNEMENT HORODATEURS	30 minutes 60 minutes 98 minutes 126 minutes	gratuit 0,30 0,50 0,80
PARC DE STATIONNEMENT DU QUAI DU LEON	30 minutes 1 h 1 h 30 : 30 mn supplémentaires 2 h : puis toutes les heures 1,50 h : 2 h 30 3 h puis 2 €/ heure ticket perdu	gratuit 1,50 2,00 3,00 4,00 13,00
H - MOUILLAGE DES BATEAUX	Corps morts ou amarrage sur quais la nuitée Corps morts ou amarrage sur quais la semaine Bateaux de 8 m et plus en aval du pont Caernarfon Bateaux de 8 m et plus en amont du pont Bateaux de moins de 8 m en aval du pont Bateaux de moins de 8 m en amont du pont	nuitée semaine année année année année 6,51 29,16 136,29 58,32 77,79 38,96
I - HIVERNAGE DES BATEAUX SUR TERRE-PLEIN	Occupation du domaine public par des bateaux en hivernage sur terre-plein : ~ bateaux de 8 m et plus ~ bateaux de moins de 8 m	année année 135,69 77,36